



demande de copie de contrat de travail

Par **orangine**, le 11/11/2009 à 11:15

bonjour,

Le 16 septembre dernier, j'ai démissionné de mon poste d'agent de voyages après 14 années de bons et loyaux services, suite à la réussite d'un concours au ministère de l'éducation nationale.

Afin de prendre en compte mes années d'ancienneté et de réajuster mon salaire, le ministère me réclame copie de tous mes contrats de travail, et évidemment j'ai égaré le dernier concernant mes 14 années !

J'ai demandé copie par mail à mon ancienne RH, qui ne m'a jamais répondu. Quel recours ai-je pour l'obtenir? Dois envoyer une lettre en AR en les menaçant de contacter l'inspection du travail ? Ou avez-vous une autre solution ? Et vis à vis du ministère, si vraiment je n'obtiens pas cette copie, y a t-il un moyen pour qu'ils prennent quand même en compte mon ancienneté (j'ai toutes mes fiches de paye) ou pas ?

Par **miouze**, le 12/11/2009 à 16:57

envois un recommandé avant de menacer!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!